

COUVIN

Vente de l'usine Thermic : une ultime chance pour SCJ ?

Le député Eddy Fontaine a annoncé que la vente publique des bâtiments industriels de Thermic était repoussée.

La curatelle nuance...

● Patrick LEMAIRE

Surprise, ce vendredi après-midi. Sur les réseaux sociaux, des élus couvinois ont annoncé que la vente des bâtiments de Thermic était repoussée de trois mois, en ce qui concerne les entrepôts et ateliers. Seuls les bureaux seraient mis en vente publique jeudi prochain.

Déjà, du côté de l'entreprise SCJ, qui loue l'usine avec des machines difficilement déplaçables, c'était déjà le soulage-



EdA - 30207326472

ment.

Mais pourtant, la curatelle a nié catégoriquement l'information. « Nous ne sommes pas au courant de cela, nous a expliqué M^e Walgraffe. Il paraît que le ministre Marcourt aurait pris une dé-

cision en ce sens. Je ne vois pas d'où cela pourrait venir puisqu'il n'a pas autorité en la matière. C'est la curatelle qui vend et nous n'avons pas décidé de postposer cette vente. »

Est-ce néanmoins en discus-

sion ? « Pas du tout. Et il est à mon sens hors de question que l'on reporte la séance de jeudi. La seule chose que nous pourrions faire, c'est éventuellement repousser la faculté de surenchère à deux ou trois mois. Cela laisserait à SCJ le

temps de déposer un dossier à la SRIW pour obtenir éventuellement une aide en vue d'essayer d'acheter le bien lors de la deuxième séance. SCJ n'a jamais déposé de dossier de demande d'aide à la société wallonne d'investissement. Sans doute ses dirigeants se rendent-ils compte maintenant qu'il leur faut un délai de deux ou trois mois pour qu'une telle démarche aboutisse. Pour aider l'entreprise, on pourrait postposer la faculté de surenchère pour ralentir le processus de vente et leur laisser une dernière chance. Mais reporter la séance de jeudi, il n'en est pas question, le notaire a été mandaté et la publicité est faite. »

On le voit, la nouvelle n'en était qu'une demie. Report de vente, il n'y aura pas. Mais on constate qu'une solution intermédiaire pourrait peut-être permettre à SCJ de déposer une offre pour conserver son usine... ■

JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Trois blessés dans un accident



Les trois victimes ont dû être hospitalisées. Un vétérinaire est également intervenu pour soigner un chien.

La collision frontale s'est produite sur des Quatre vents, dans les virages serrés de la descente.

● Samuel GODART

Vendredi vers 18 h 35, une violente collision entre deux voitures a fait trois blessés rue des Quatre vents à Jemeppe-sur-Sambre. Une Opel Astra cabriolet conduite par un Florennois accompagné

d'un chien circulait en direction d'Onoz lorsque dans les virages serrés de la descente la voiture est entrée en collision frontale avec une Peugeot 306 break, occupée par un couple qui arrivait en face.

Les deux véhicules obstruaient tout passage dans les deux sens. Les pompiers de la zone Val de Sambre dirigés par le capitaine Mathieu Patris se sont rendus sur les lieux avec un véhicule de désincarcération, un véhicule de balisage et deux ambulances ainsi que le SMUR du CHR de Namur. Au total, les trois personnes impliquées étaient blessées à des degrés divers dont l'une d'elle a

dû être désincarcérée par les sapeurs. Elles ont été conditionnées dans les ambulances puis conduites vers le CHR Val de Sambre d'Auvelais.

Les policiers de Jemeppe se sont chargés des constatations. La route a été fermée par une autre équipe dans les deux sens durant l'intervention. Un vétérinaire de Tamines a été requis sur les lieux pour prodiguer des soins au chien qui était fortement secoué.

Le dépanneur Fabrice de Sambreville a enlevé les véhicules hors d'usage tandis que les pompiers nettoyaient la chaussée des débris et des hydrocarbures. ■

◆ MEUX

Bal Oberbayen

Le club de balle pelote de Meux propose un souper animé par un orchestre Oberbayen le vendredi 11 août dès 19h à la salle La Clairière. Au menu: choucroute royale (17€), boulettes à la sauce tomate (12€) ou assiette froide (12€). Et bien sûr de la musique !

➤ Réservation: 081 56 72 01 ou 049718 29 37

COUVIN

Un voleur de métaux pris à Frasnes

● Patrick LEMAIRE

Un voleur de métaux a été pris en flagrant délit, sur le chantier du contournement de Couvin à Frasnes, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Un service de gardiennage a été instauré pour surveiller les imposants engins de chantier. Durant une ronde, un gardien a mis en fuite le gaillard qui était en train de préparer des lots à emporter. « Il avait déjà découpé 31 câbles de cuivre de 3 mètres et 25 autres de 2 mètres, nous explique la chef de zone de la police des 3 Vallées, Virginie Wuilmart. Il était équipé d'une disqueuse et d'un outil à air comprimé pour procéder aux découps. »

Alertée, la police est de suite intervenue et a déniché l'individu, qui tentait de fuir. Interpellé, l'homme n'était pas connu des services couvinois.



L'homme, pincé pour « vol simple », ne sera sans doute pas inquiété.

Il n'habite pas le territoire de la zone de police.

Surtout, il ne sera pas inquiété puisque l'on ne poursuit manifestement plus les « vols simples », et ce malgré le flagrant délit. Un comble. ■